

Jusqu'à cette année, la moyenne de l'augmentation s'établissait depuis bon nombre d'années aux environs de 4 p. 100 par an. C'était déjà sérieux, mais tout semble indiquer cette année que la hausse sera bien supérieure à 5 p. 100. Tout récemment encore, le célèbre règlement de la grève des aciéries à Hamilton a imprimé un nouvel élan à la hausse du coût de la vie, sans parler des autres augmentations de salaire, qui n'ont rien à voir avec les problèmes ouvriers.

• (12.50 p.m.)

Une chose que j'ai signalée à la Chambre hier c'est la hausse du prix des détergents, article ménager d'usage très courant. En cinq mois environ, cette hausse a dépassé 50 p. 100 sans motif apparent. Aujourd'hui, les distributeurs de café annoncent une augmentation prochaine de 4 cents la livre. Le gouvernement peut-il me dire ce qu'il entend faire à ce sujet?

Le fardeau retombe sur les Canadiens les moins fortunés et les moins aptes à se tirer d'affaire, et ils sont nombreux. Je pense à ceux qui ont un revenu fixe et aux producteurs primaires, par exemple, les cultivateurs peu ou point groupés en associations et, partant, non protégés par des capitaux et des syndicats puissants. L'inflation touche, il est vrai, les actionnaires et les travailleurs de l'industrie, mais pas au même point. Ce sont le gagne-petit et le citoyen à revenu fixe qui supportent le poids des mesures inflationnistes du gouvernement.

Pourquoi les malades, les aveugles, les personnes âgées et d'autres devraient-ils supporter presque tout le poids des extravagances du gouvernement? Je l'ignore, mais c'est ainsi et c'est absurde. Je ne vois pas comment on puisse s'imaginer que c'est juste ou humain.

Il est vrai que le gouvernement a tenté de faire quelque chose en créant la Commission des prix et des revenus afin d'amener le monde des affaires et du travail à suivre certains principes directeurs. Cela n'a pas trop bien réussi. Donald MacDonald, président du Congrès du travail du Canada, disait l'autre jour que le mouvement ouvrier n'accepterait pas volontairement des contraintes salariales, ajoutant même que le gouvernement devrait établir le contrôle des prix, mais non des salaires. Personne ne peut prendre au sérieux une telle déclaration.

Il y a environ un an, le gouvernement a mis en œuvre les réductions tarifaires découlant de la négociation Kennedy. Le consommateur n'en a pas profité, sauf en de rares occasions. D'ailleurs le gouvernement n'a rien pu faire à propos des majorations de prix.

Le gouvernement a tenté d'arrêter la construction commerciale dans les villes de 50,000 habitants ou plus en Ontario, en Alberta et en

[M. Nesbitt.]

Colombie-Britannique. Il a essayé d'y parvenir en différant l'amortissement de 5 p. 100. Il n'en est rien résulté puisque les frais de construction continuent à monter au rythme de 12 p. 100 par année, et les entrepreneurs en construction savent qu'il vaut beaucoup mieux construire quand même, même si l'amortissement de 5 p. 100 est différé par le gouvernement. Voilà un autre projet du gouvernement qui s'est effondré.

Les trois derniers budgets comportaient des hausses d'impôt. Celles-ci visaient à ralentir l'inflation, mais elles ont été stériles.

Le gouvernement visait ces quatre objectifs. On ne peut dire qu'il n'ait essayé de les atteindre, mais toutes ses tentatives ont été mauvaises ou vaines. Le public demande qu'on intervienne sans tarder pour enrayer l'augmentation rapide et constante du coût de la vie. Le gouvernement devrait au moins alléger le fardeau de ses politiques contre l'inflation, qui retombe presque entièrement sur ceux qui sont le moins aptes à le supporter. Je songe aux vieillards, aux pensionnés et aux industries primaires. Certes, le gouvernement pourrait au moins déplacer légèrement le fardeau qui porte sur les épaules des moins fortunés.

Je propose, appuyé par le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) que ce qui suit soit ajouté à l'Adresse en réponse au discours du trône:

«Mais nous regrettons que le gouvernement oublie que le coût élevé de la vie accable de façon tragique et de plus en plus dure les pensionnés et ceux qui sont le plus démunis.»

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Adopté.

**M. l'Orateur suppléant:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**M. Baldwin:** Auriez-vous l'obligeance de déclarer qu'il est une heure. Nous voulons une réponse du gouvernement à cette question.

**M. Harries:** Puis-je déclarer qu'il est une heure?

**M. l'Orateur suppléant:** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Comme il est une heure, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à 1 heure.)